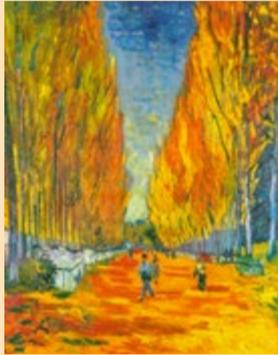


Faire du cimetière un jardin



A l'approche de la Toussaint, les travaux de nettoyage des cimetières vont bon train. Dans les espaces communs et les allées, les services techniques communaux et communautaires sont fortement mobilisés, à l'instar d'Anaïs, Stéphane et Frédéric, employés communautaires qui témoignent ci-dessous. Depuis l'interdiction d'utiliser les produits herbicides et fongicides, le désherbage demande plus de temps et de bras. Il n'est pas inutile de rappeler que l'entretien de l'espace privatif qui borde chaque tombe est l'affaire des familles et non pas de la Collectivité. L'entretien du cimetière nécessite une bonne collaboration mais se limite trop souvent à la lutte contre les "mauvaises herbes" et autres mousses indésirables. Mais, qu'est-ce donc qu'un cimetière ?

Dans le parterre multicolore des tombes en fleur, s'affairent les silhouettes silencieuses d'étranges glaneuses. Le dos se courbe, le geste se répète inlassablement mais, de moisson, point. On racle, on brosse, on ratisse, on balaie. On met propre. Une fois l'an, on prend soin de la demeure de ses morts. Les tombes s'alignent,



L'allée des alyscamps - Van Gogh

Leurs plaques identiques et froides répètent à l'infini leurs monotones litanies. "...à mon épouse, à mon frère, à notre mère, souvenirs éternels, le temps passe les souvenirs restent, on n'oublie pas ceux qu'on aime, ses camarades du nième régiment d'infanterie..." Le gris du marbre uniformise ce paysage ordonné d'où surgissent, provocatrices anomalies sur de vieilles tombes sans pierre livrées à la zizanie¹, quelques croix de bois et de métal rouillé. Le long du mur d'enceinte, en partie haute du cimetière, sont disposés les tombeaux et chapelles de quelques familles de notables du siècle passé. Les croix blanches du cimetière militaire et les patronymes qu'elles portent, rappellent l'existence temporaire d'un hôpital militaire et l'incorporation des troupes coloniales dans les conflits du XX^{ème} siècle. Tout près, le monument aux morts témoigne du sacrifice des enfants du Pays "morts pour la France". Puis, modeste dans son linceul de sable blanc, le carré des enfants interpelle par son dépouillement. Au fond, un columbarium et un jardin du souvenir témoignent de l'irruption récente de la crémation dans les rites funéraires. Maîtriser la vie jusqu'après la mort ! L'ordre des vivants règne sur les morts. Protégé du monde bruyant et agité de la ville toute proche par un haut mur d'enclos, le cimetière est une cité à forte densité habitée par les morts dont les noms survivent à la dépouille mortelle. C'est la Toussaint, on vient, seul ou en famille, déposer une potée de chrysanthèmes. Symbole d'immortalité en Orient, la "fleur d'or" est devenue en France la fleur de la fête des morts. Jusqu'aux gelées, elle illuminera le champ de repos des aïeux. "Champ" n'est sans doute pas le mot approprié pour cette aire minéralisée où la nature spontanée fait figure d'intruse. L'ivraie n'y doit pouvoir prendre place. A aucun prix ! Ou plutôt si, au prix fort d'un désherbage systématique et répétitif par l'agent d'entretien devenu Sisyphe, condamné à rouler sans fin le rocher de nos contradictions.

Pas d'herbe vivante sur nos morts !

Il préférerait, c'est sûr, se faire jardinier et apporter un peu de chaleur humaine dans ce lieu aussi froid que le marbre de ses tombes. Il y cultiverait les adventices, y sèmerait des vivaces et y ferait pousser des arbres

libres et des fruitiers généreux, faisant ainsi de la nécropole un jardin. "Nous, on essaie d'entretenir le cimetière autrement, sans produits chimiques dangereux pour notre santé. On essaie de faire revivre la nature dans ce milieu minéral" disent Stéphane et Frédéric. "... Mais quand il y a de l'herbe, les gens croient qu'on manque de respect à leurs défunts. Pour nous, c'est le contraire" Ils imaginent une sorte de jardin des Hespérides, havre d'hospitalité "propice à la méditation et au recueillement" confie Anaïs. Au cœur même de la ville, comme le suggérait Nietzsche "Il faudra prendre conscience un jour (...), de ce qui manque avant tout à nos grandes villes : des lieux calmes et vastes, de vastes dimensions où méditer..."²

Dans le cimetière devenu jardin, le visiteur chemine. Autant dans sa tête que sur ses jambes. Il n'est pas un simple passant, il devient flâneur³, il vit l'expérience singulière d'un espace habité qu'il ne se contente plus de traverser mais dont il s'emplit et s'émerveille. Son errance est source de connaissance et par là-même, conscience de sa fragile mais heureuse condition humaine d'être mortel capable de penser l'éternité. "Les jardins qui embellissent notre Éden mortel sont la meilleure justification qui soit de la présence des humains sur terre."⁴ Les "jardins partagés" qui, depuis le début de ce millénaire essaient à travers l'Europe, témoignent de la modernité de la réflexion de Candide "Il faut cultiver notre jardin". Comme le fait justement remarquer R. Harrison, Voltaire ne lui fait pas dire "il faut cultiver son jardin" mais "notre jardin". L'adjectif possessif de la première personne du pluriel implique chacun d'entre nous. Le philosophe des Lumières nous invitait déjà à établir une nouvelle relation à la terre, support du vivre ensemble, morts et vivants.

Dans le cimetière devenu jardin, le visiteur chemine. Autant dans sa tête que sur ses jambes. Il n'est pas un simple passant, il devient flâneur³, il vit l'expérience singulière d'un espace habité qu'il ne se contente plus de traverser mais dont il s'emplit et s'émerveille. Son errance est source de connaissance et par là-même, conscience de sa fragile mais heureuse condition humaine d'être mortel capable de penser l'éternité. "Les jardins qui embellissent notre Éden mortel sont la meilleure justification qui soit de la présence des humains sur terre."⁴ Les "jardins partagés" qui, depuis le début de ce millénaire essaient à travers l'Europe, témoignent de la modernité de la réflexion de Candide "Il faut cultiver notre jardin". Comme le fait justement remarquer R. Harrison, Voltaire ne lui fait pas dire "il faut cultiver son jardin" mais "notre jardin". L'adjectif possessif de la première personne du pluriel implique chacun d'entre nous. Le philosophe des Lumières nous invitait déjà à établir une nouvelle relation à la terre, support du vivre ensemble, morts et vivants.

Dans le cimetière devenu jardin, le visiteur chemine. Autant dans sa tête que sur ses jambes. Il n'est pas un simple passant, il devient flâneur³, il vit l'expérience singulière d'un espace habité qu'il ne se contente plus de traverser mais dont il s'emplit et s'émerveille. Son errance est source de connaissance et par là-même, conscience de sa fragile mais heureuse condition humaine d'être mortel capable de penser l'éternité. "Les jardins qui embellissent notre Éden mortel sont la meilleure justification qui soit de la présence des humains sur terre."⁴ Les "jardins partagés" qui, depuis le début de ce millénaire essaient à travers l'Europe, témoignent de la modernité de la réflexion de Candide "Il faut cultiver notre jardin". Comme le fait justement remarquer R. Harrison, Voltaire ne lui fait pas dire "il faut cultiver son jardin" mais "notre jardin". L'adjectif possessif de la première personne du pluriel implique chacun d'entre nous. Le philosophe des Lumières nous invitait déjà à établir une nouvelle relation à la terre, support du vivre ensemble, morts et vivants.

Claude NAUD, président

- 1) la zizanie : graminée originaire d'Amérique du nord et d'Asie orientale
- 2) Fr. Nietzsche, Le gai savoir
- 3) W. Benjamin, Paris, capitale du XIX^e siècle
- 4) R. Harrison, Jardins. Réflexions sur la condition humaine

Objectif Zéro phyto dans les cimetières



Après le passage de la loi Labbé de février 2014 et du plan Ecophyto de 2018, la problématique d'une gestion sans pesticide s'impose. L'idée de laisser plus de place au végétal dans les cimetières devient primordiale.

À long terme il sera essentiel de développer des techniques économiquement viables et durables, afin de respecter l'environnement.

L'objectif premier sera de prévenir le développement de la flore spontanée et de la flore installée.

Dans un deuxième temps, un travail de réaménagement de chaque cimetière sera à prévoir, favorisant ainsi une gestion plus raisonnée pour atteindre l'objectif 2019 du zéro phyto dans les cimetières.

Cette démarche s'inscrit dans une perspective de développement durable.

Bannir les pesticides devient crucial, d'autant plus que certains cimetières possèdent une nappe phréatique en sous-sol (Machecoul). Dans un premier temps seront définis des schémas de conception de chaque cimetière, tout en conservant l'existant. Dans un deuxième temps, seront mis en place les aménagements prévus au cas par cas. Pour finir, des techniques alternatives d'entretien seront préconisées pour gérer au mieux ce passage au zéro phyto.

Propositions pour l'embellissement des cimetières :

- Enrobage des allées principales
- Engazonnement des allées intermédiaires
- Entretien des entre-tombes
- Plantations d'arbres, de vivaces et de grimpantes en pied de mur et prairie

fleurie pour cimetière des indigents ou carré militaire

- Recyclage des déchets

Cette mise en œuvre permettra aux agents de ne plus manipuler les produits phytosanitaires sur les allées et sur les tombes des cimetières. Les troubles musculo-squelettiques vont diminuer, et psychologiquement le travail des agents sera valorisé et deviendra une source de motivation. On observe une amélioration de l'environnement et un développement progressif de la biodiversité.

Malgré tout, on constate une certaine réticence pour la végétation spontanée de la part de quelques usagers.

L'entretien :

Un suivi régulier est nécessaire :

- fauche
- tontes
- taille
- désherbage manuel ou mécanique à partir d'un certain niveau de pousse
- Invitation auprès des habitants volontaires à participer au désherbage

De nombreux pays européens comme les Pays-Bas, l'Allemagne, la Grande Bretagne, la Suède, la Belgique ont de l'avance sur la France. Leurs cimetières sont des lieux de promenade, avec une atmosphère calme, propice à la méditation et au recueillement. La présence du végétal leur redonne vie.



L'équipe Espaces Verts de la CCSRA

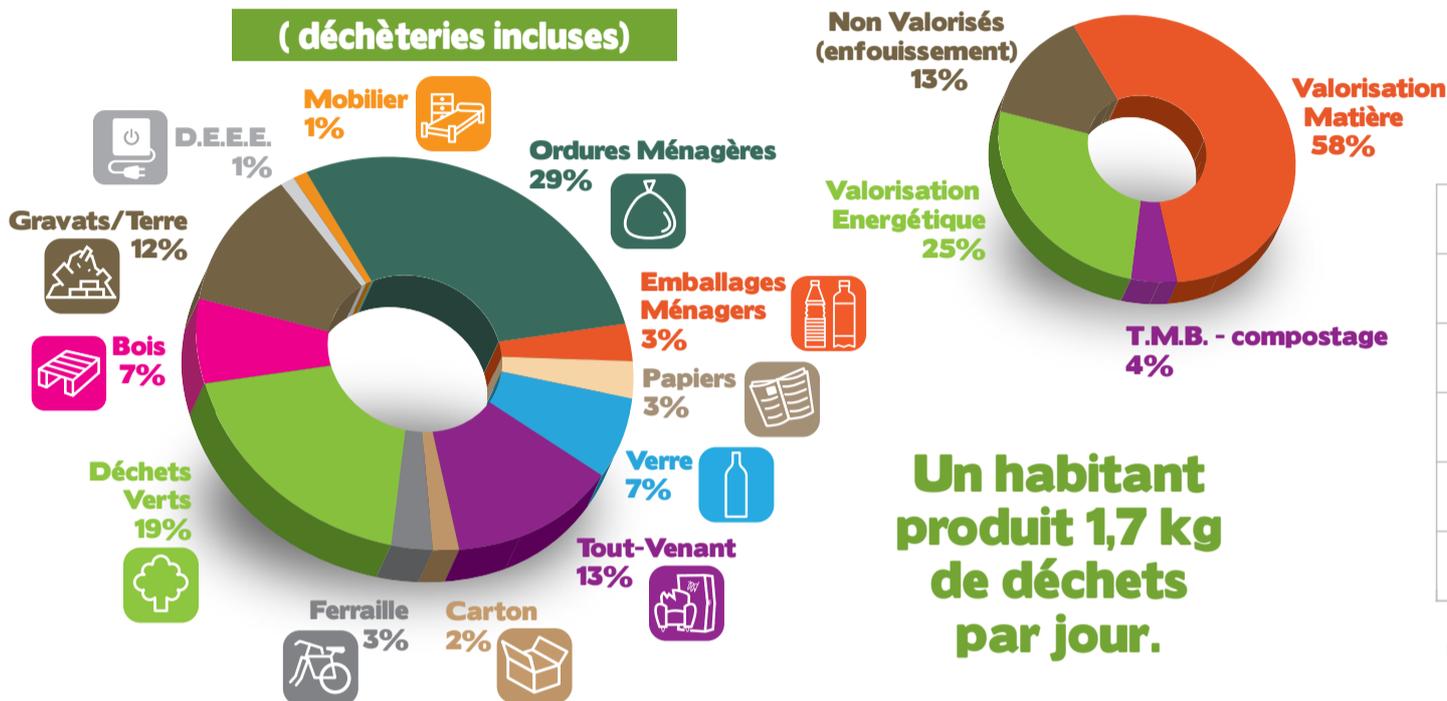
La gestion des déchets sur le territoire de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique

La Communauté de Communes Sud Retz Atlantique dispose des compétences de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés, sur l'ensemble du territoire. La population totale est de 30 149 habitants (résidences secondaires incluses) avec une superficie de 425,125 km², soit 70,9 hab/km².

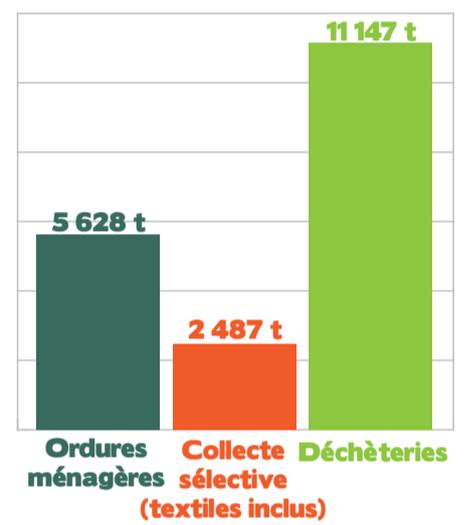
2017 - Bilan des déchets collectés

Au cours de l'année 2017, **19 262 tonnes** de déchets ont été collectées sur le territoire de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique soit **639 kg/hab/an**.

Répartition des déchets (déchèteries incluses)



Tonnage de déchets



Un habitant produit 1,7 kg de déchets par jour.

Le Plan de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Le Plan de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, en cours d'élaboration, s'inscrit dans la complémentarité et en amont de la gestion des déchets. Il doit être cohérent avec les plans régionaux et nationaux et participer à l'atteinte des objectifs fixés, soit une réduction de 10% en 2020 par rapport à 2010 en kg/hab/an (objectif du plan de prévention national).



La prévention des déchets consiste à réduire la quantité et la nocivité des déchets produits en intervenant à la fois sur leur mode de production et sur leur consommation.

La "prévention amont" des déchets concerne les mesures de prévention prises par les fabricants, les metteurs sur le marché et les distributeurs avant qu'un produit ne soit vendu à un consommateur final.

La "prévention aval" des déchets concerne les mesures de prévention prises par le consommateur final :

achats responsables, compostage domestique, orientation des produits en fin d'usage vers la réparation ou les filières de réutilisation.

Ainsi un plan local de prévention des déchets est un programme d'actions concrètes défini sur 6 ans. Pour chaque action, des objectifs qualitatifs et quantitatifs sont fixés afin d'en évaluer l'impact.

La collectivité peut ainsi actionner des leviers pour diminuer la production de déchets en agissant auprès :

- des consommateurs également habitants, contribuables et citoyens,
- des administrations, des établissements sociaux, médicaux, scolaires,
- des associations et des acteurs économiques locaux...
- des autres services de la collectivité (espaces verts, voirie, piscines...)

En 2018, la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique a entamé l'élaboration de son plan de prévention des déchets.

1^{er} trimestre 2018 : diagnostic de territoire comportant une enquête téléphonique auprès de 300 habitants sur les habitudes de consommation et la sensibilité à la prévention.

Les objectifs fixés en cohésion avec les objectifs régionaux :

- 10% de DMA en kg/hab/an en 2025 par rapport à 2018

2^{ème} trimestre 2018 : constitution d'une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du plan et mise en

place de groupes de travail.

Cette commission regroupe trois collèges :

- un collège d'élus
- un collège d'acteurs associatifs locaux
- un collège d'agents communaux et intercommunaux

Les chambres consulaires telles que la Chambre des Métiers et de l'artisanat et la Chambre d'agriculture ont également répondu présent.

3^{ème} trimestre 2018 : Phase d'écriture et d'élaboration. Cette étape permettra de définir les axes transversaux et thématiques indispensables à une appropriation du projet par l'ensemble des acteurs.

4 axes transversaux et 7 axes thématiques sont définis.

4^{ème} trimestre 2018 : Validation d'un programme d'actions par la CCES et la collectivité. Elle sera suivie d'une consultation publique et d'une adoption définitive par la Communauté de communes.

2019 : mise en œuvre.

L'organisation de la collecte des déchets est réalisée en régie sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique. On distingue ainsi :

- la collecte des ordures ménagères,
- la collecte sélective des déchets ménagers, des papiers et du verre
- le dépôt des encombrants et autres matériaux recyclables en déchèterie.

Conteneurisation individuelle des centres-bourgs

des communes de Corcoué-sur-Logne, La Marne, Legé, Touvois, et Villeneuve-en-Retz (secteur de Fresnay)

Une distribution de conteneurs individuels d'ordures ménagères pour les habitants des centres-bourgs est prévue pour la fin de l'année 2018.

L'objectif est de respecter la réglementation en vigueur ainsi que les mesures d'hygiène, tout en permettant une collecte plus efficace et moins pénible pour les agents.

Afin d'adapter la capacité des bacs selon la composition des foyers, une enquête a été remise dans les boîtes aux lettres des habitants concernés début septembre.

En effet, le volume des conteneurs est déterminé en fonction du nombre de personnes qui compose le foyer.

En l'absence de réponse à l'enquête, un bac de la plus petite capacité sera attribué par défaut.

La société Plastic Omnium assurera la fourniture et la distribution des bacs courant décembre.

Modalités de collecte

- les conteneurs doivent être regroupés chaque semaine aux emplacements désignés,
- les sacs d'ordures ménagères déposés à côté des bacs ne sont pas collectés,
- En dehors des jours de collecte, les conteneurs ne doivent pas stationner sur la voie publique afin de ne pas encombrer les trottoirs,
- les conteneurs restent la propriété de la collectivité et sont attribués à une adresse. L'utilisateur s'engage à l'entretenir (lavage, désinfection...).

Si vous constatez une anomalie ou une détérioration de votre bac, merci de contacter le service environnement. Les jours de ramassage restent quant à eux inchangés.

Pour réduire la quantité d'ordures ménagères non recyclables, pensez au tri et au compostage de vos déchets !

Pour tous renseignements complémentaires :
Service Environnement 02 40 02 21 29
Mail : environnement@ccsudretzatlantique.fr



Ordures ménagères

La Communauté de Communes dispose d'un parc de 5 bennes à ordures ménagères, réparties sur 2 sites techniques : Machecoul-Saint-Même et Legé. 9 agents assurent ce service (3 équipes).

Deux modes de collecte sont mis en place :

- en conteneurs individuels dans les centres-bourgs
- en conteneurs collectifs sur des points de regroupement pour les hameaux.

La fréquence de collecte est hebdomadaire sur l'ensemble du territoire.

Traitement

En 2017, 5 628 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ont été collectées soit 187 kg/hab/an.

Les déchets sont acheminés vers le quai de transfert de la Communauté de communes situé à Machecoul-Saint-Même. Il permet d'optimiser l'évacuation des déchets pris en charge par un transporteur vers les unités de traitement :

- en usine de Tri Mécano-Biologique (TMB) avec production de compost pour la part organique
- en usine d'incinération avec valorisation énergétique.



Collecte sélective

La collectivité dispose de 70 points d'apport volontaire (PAV) sur son territoire comprenant des colonnes à emballages, papiers et verre.



2 modèles de colonnes de tri sont présents sur le territoire : plastique ou en bois.

La fréquence de vidage des conteneurs est variable en fonction de la vitesse de remplissage des différents flux.

Malgré les tournées régulières de nettoyage des abords des points de recyclage réalisées chaque semaine par les agents de l'intercommunalité, de nombreux dépôts sauvages de déchets sont constatés au pied des colonnes de tri sélectif. Ils peuvent entraîner des problèmes de salubrité publique, des préjudices environnementaux et sont sanctionnables.

Pour que chaque usager puisse accéder aux conteneurs en toute sécurité, afin de conserver un cadre de vie agréable pour tous, l'attention et la participation de chacun est indispensable.

Le service est complété sur une partie du territoire par la collecte hebdomadaire des sacs jaunes assurée par 2 agents.

Bornes textile, linge et chaussures (T.L.C)

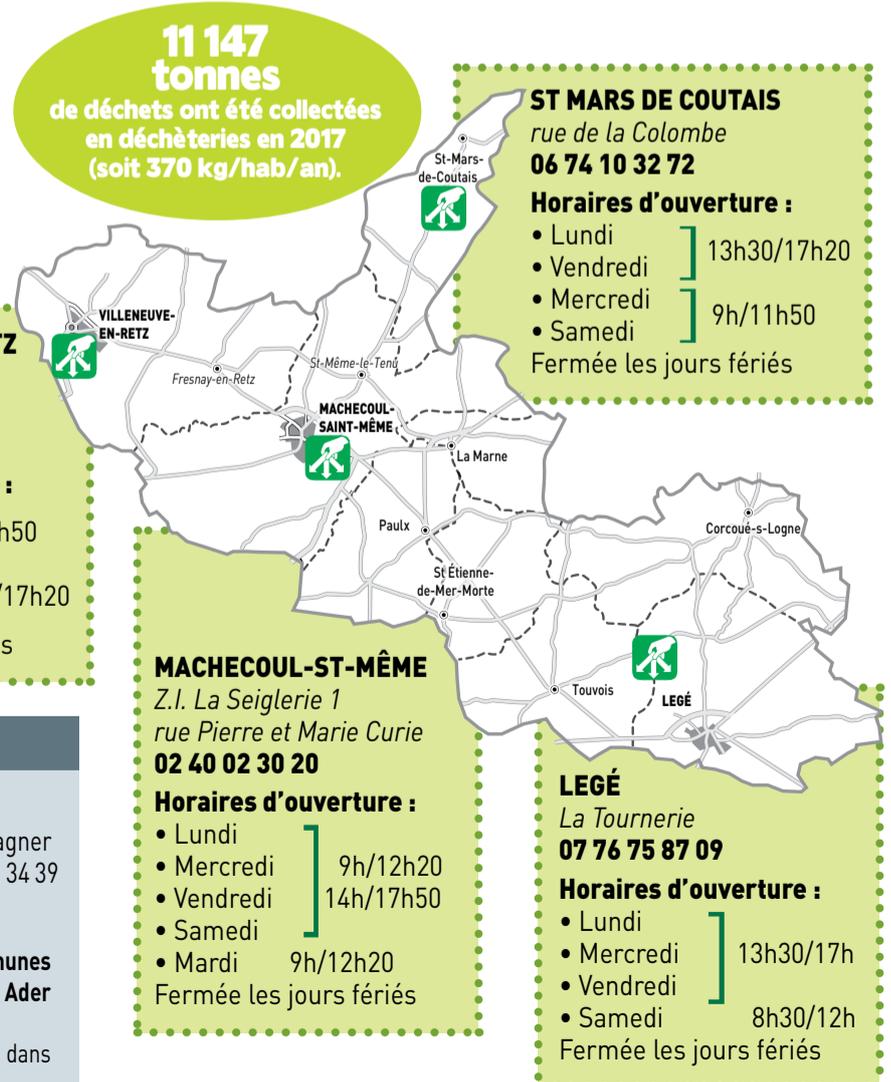
20 Points d'Apport Volontaire T.L.C. sont répartis sur l'ensemble du territoire. Des bornes sont mises à disposition et collectées par La Croix Rouge Française et Le Relais. 90 à 95% des textiles récupérés dans les bornes sont triés puis :

- réemployés en partie dans des boutiques de vêtements d'occasion pour ceux de meilleure qualité,
- réutilisés en chiffons d'essuyage ou isolants thermiques pour ceux ne pouvant être revendus en l'état.



Déchèteries

La Communauté de Communes Sud Retz Atlantique est équipée de 4 déchèteries. L'accueil des usagers est assuré par 5 agents de la Communauté de communes.



HABITAT



Le bureau d'études CITEMETRIE a été missionné afin d'accompagner les demandeurs dans leurs projets de travaux. Contact : 02 85 52 34 39 ou par mail : pig.petr-paysderetz@citemetrie.fr

Les permanences du territoire de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique,
3^{ème} mercredi de chaque mois :
- à Machecoul-St-Même - salle de l'Auditoire de 9h30 à 12h30

- à Legé - Antenne de la Communauté de communes parc d'activité Legé Nord, 2 Impasse Clément Ader de 14h à 17h
Un document d'information est disponible dans chaque mairie du territoire.

Festival Terres d'Ailleurs 2018

A travers une programmation grand public et des séances scolaires, l'association Terres d'Ailleurs au cinéma reste fidèle aux principes fondamentaux du festival depuis sa création en 2006.

Pendant une quinzaine de jours, il est offert aux habitants du Sud de la Loire-Atlantique des clés de compréhension sur des sujets à partager, une ouverture sur des contextes différents entre l'ici et l'ailleurs.

Son objet est de contribuer à l'ouverture culturelle, de sensibiliser à la culture et de contribuer à l'éducation à l'image. Il est important pour les organisateurs que la programmation englobe les 5 Continents, quand cela est possible.

Son ADN est de défendre la production cinématographique à l'échelle mondiale et de donner la possibilité au public de porter un autre regard sur le monde et de voyager différemment afin de comprendre les histoires d'ailleurs mais qui nous concernent tous.

Depuis 2016, courant novembre, l'association Terres d'Ailleurs au cinéma en collaboration avec les équipes de bénévoles des cinémas de Legé et Machecoul-St-Même organise ce temps fort en faisant écho aux semaines de la solidarité internationale.

Le festival Terres d'Ailleurs poursuit donc son voyage. La 14^{ème} édition se déroulera du 16 novembre au 04 décembre 2018 dans les cinémas de Machecoul-St-Même et de Legé avec le soutien de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique et le Conseil Départemental ainsi que la DRAC.

Entre l'Alaska et le nord du Canada, l'Afghanistan, l'Ethiopie, ... les publics auront le choix parmi une douzaine de films. L'ouverture du festival est prévue

au cinéma de Légé, le 16 novembre 2018 avec le film "Woman at war" de B. Erlingsson (Islande, France, Ukraine).

Comment contribue la CCSRA à la réalisation du festival ?

L'élaboration du Projet culturel intercommunal permet au festival Terres d'Ailleurs de maintenir son action au plus proche des habitants et des élèves du territoire grâce à un soutien financier de la CCSRA et du Conseil Départemental. Le coût du transport de plus de 4 000 élèves entre les établissements scolaires et les cinémas des villes de Legé et Machecoul-St-Même est pris en charge par la CCSRA.

Le festival Terres d'Ailleurs est un bel exemple d'action culturelle sur notre territoire. La Communauté de communes a décidé de se mettre en mouvement pour la culture grâce à l'élaboration d'une politique culturelle complémentaire à celle des communes et du Conseil départemental pour initier et apporter son soutien à des projets coopératifs relevant de sa compétence.

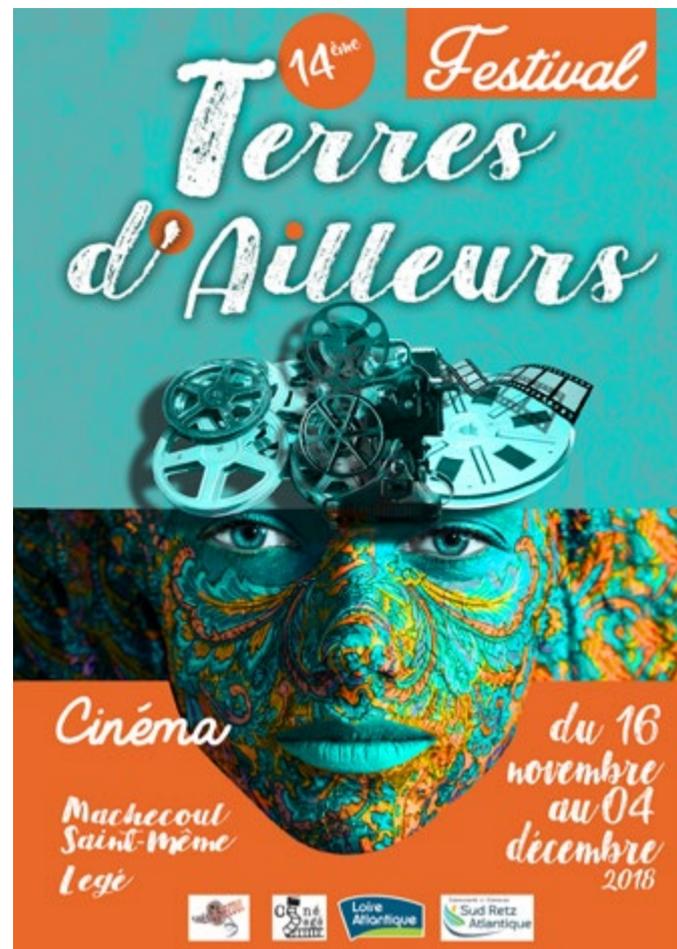
La programmation est disponible sur le site internet des cinémas et facebook :

www.cinelege.com

www.facebook.com/Legecine

www.cinemachecoul.fr

Vous trouverez également le programme dans vos mairies, offices de tourisme et chez vos commerçants à partir de fin octobre 2018. Tarifs habituels dans chaque cinéma



Renseignements et informations :

- Cinéma Machecoul-St-Même : 02 51 70 64 28
- CinéLegé : 02 40 26 31 63

Programmation du festival 2018

Cas de conscience



Drame de Vahid Jalivand (Iran, 2018, Vostf, 1h44).

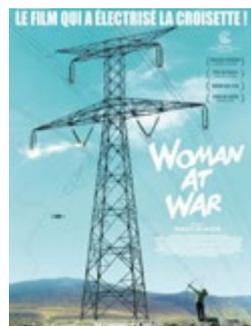
Un soir, seul au volant, le docteur Nariman tente d'éviter un chauffard et renverse une famille en scooter. Il les dédommage pour les dégâts matériels et insiste pour qu'Amir, leur enfant de 8 ans légèrement blessé, soit conduit à l'hôpital. Deux jours plus tard, à l'institut médico-légal où il travaille, Nariman s'étonne de revoir la famille, venue veiller le corps sans vie d'Amir. Le rapport d'autopsie conclut à une intoxication alimentaire. Mais Nariman a du mal à accepter cette version officielle qui pourtant l'innocente.

Fortuna



Drame de Germal Roaux (Suisse, Belgique, 2018, 1h46)

Fortuna, jeune Ethio-pienne de 14 ans, est accueillie avec d'autres réfugiés par une communauté de religieux catholiques dans un monastère des Alpes suisses. Elle y rencontre Kabir, un jeune Africain dont elle tombe amoureuse. C'est l'hiver et le monastère devient le théâtre d'événements qui viennent ébranler la vie paisible des chanoines.



Razzia



Drame de Nabil Ayouch (France, 2018, 1h59).

A Casablanca, entre le passé et le présent, cinq destinées sont reliées sans le savoir. Différents visages, trajectoires, et luttes mais une même quête de liberté. Et le bruit d'une révolte qui monte.

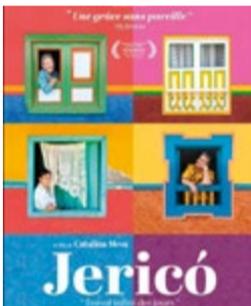
Woman at war

Comédie de Benedikt Erlingsson (Islande-France-Ukraine, 2018, Vostf, 1h40).

Halla, la cinquantaine, déclare la guerre à l'industrie locale de l'aluminium, qui défigure son pays. Elle prend tous les risques pour protéger les Hautes Terres d'Islande...

Mais la situation pourrait changer avec l'arrivée inattendue d'une petite orpheline dans sa vie.

Jérico



Documentaire de Catalina Mesa (France-Colombie, 2018, 1h17).

À Jérico, village de la région d'Antioquia en Colombie, des femmes d'âges et de conditions sociales différentes évoquent les joies et les peines de leur existence.

Leurs histoires se dévoilent l'une après l'autre, ainsi que leur espace intérieur, leur humour et leur sagesse. Chila, Luz, Fabiola, Elvira...

tour à tour frondeuses, nostalgiques, pudiques et impudiques. Un feu d'artifices de paroles, de musique et d'humanité.

La saveur des Ramen

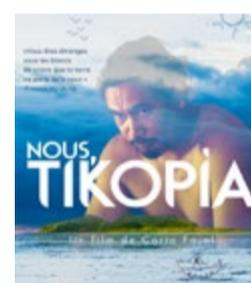


Drame de Eric Khoo (Japon-France-Singapour, 2018, 1h30).

Masato, jeune chef de Ramen au Japon, a toujours rêvé de partir à Singapour pour retrouver le goût des plats que lui cuisinait sa mère quand il était enfant. Alors qu'il entreprend le voyage culinaire d'une vie, il découvre des secrets familiaux profondément enfouis. Trouvera-t-il la recette pour réconcilier les souvenirs du passé ?

Nous Tikopia

Documentaire de Corto Fajal (France, 2018, 1h40). Depuis 3000 ans, les Tikopiens considèrent leur île comme un être vivant qui les abrite, les protège et les nourrit.



Ils ont bâti avec elle une relation particulière faites de droits et de devoirs réciproques. Son avis est régulièrement sollicité lors des grandes décisions concernant la vie sur l'île.

Une année polaire

Comédie dramatique de Samuel Collardey (France, 2018, 1h34).

Pour son premier poste d'instituteur, Anders choisit l'aventure et les grands espaces: il part enseigner au Groenland, à Tiniteqilaaq, un hameau inuit de 80 habitants. Dans ce village isolé du reste du monde, la vie est rude, plus rude que ce qu'Anders imaginait. Pour s'intégrer, loin des repères de son Danemark natal, il va devoir apprendre à connaître cette communauté et ses coutumes.

Parvana

Film d'animation de Nora Twomey (Canada, Irlande, Luxembourg, 2018, 1h33).



En Afghanistan, sous le régime taliban, Parvana, onze ans, grandit à Kaboul ravagée par la guerre. Elle aime écouter les histoires que lui raconte son père, lecteur et écrivain public. Mais un jour, il est arrêté et la vie de Parvana bascule à jamais. Car sans être accompagnée d'un homme, on ne peut plus travailler, ramener de l'argent ni même acheter de la nourriture.



Communauté de communes Sud Retz Atlantique - Maison de l'Intercommunalité
ZIA de la Seiglerie 3 - 2, rue Galilée - BP 13 - 44270 MACHECOUL-SAINT-MEME - Tél 02 40 02 32 62

Bulletin d'Informations de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique - Octobre 2018 ©
Directeur de la publication : Claude NAUD - Responsable Communication : Martine BROSSEAU
Réalisation : JL-I Machecoul - 06 85 12 61 03. www.jl-i.fr - Impression : Imprimerie Nouvelle Pornic 02 40 82 01 26
Imprimé en 13 500 exemplaires avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.